Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 14 (1876)

Heft: 3

Artikel: Elément fondamental de la bonne cuisine

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-183677

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Pour la Suisse: un an, 4 fr.; six mois, 2 fr. 50. Pour l'étranger: le port en sus. On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasir Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du Conteur vaudois. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Rour paraître prochainement:

LES CAUSERIES

DU

CONTEUR VAUDOIS

1re Série.

Editées par L. MONNET.

Dans un prochain numéro, nous reviendrons avec plus de détails sur cette publication, qui nous a été fréquemment demandée, et qui contiendra un choix des plus jolis morceaux français et patois publiés dans le *Conteur vaudois* dès l'origine. Un bulletin de souscription sera joint à ce journal à titre de supplément.

Pour les orphelins.

Voici la question des enfants misés par les communes, qui revient à fleur d'eau. Quoiqu'elle soit fort peu divertissante, elle rentre cependant un peu du domaine du *Conteur vaudois*, qui tient du reste à ce qu'on puisse, plus tard, en feuilletant sa collection,

Dire que nous savions d'une plume légère, Passer du grave au doux, du plaisant au sévère.

Quelques journaux vaudois se sont fâchés de ce qu'on ne se gêne pas davantage de répandre au dehors nos défauts et nos travers; ils laissent entendre que les Allemands y trouveront une nouvelle occasion de se moquer de nous, et ajoutent que d'ailleurs ces faits deviennent de plus en plus rares dans le canton, que les communes ne devraient pas publier ces mises dans la Feuille des avis officiels, etc., etc.

Le Conteur se permet de n'être pas du tout de cet avis.

Il est convenable sans doute de laver son linge sale en famille, mais il faut le laver; or, il nous paraît qu'on y va un peu trop lentement, un peu trop à contre-cœur, et que ce linge sale devrait, en famille, être depuis longtemps lavé. Quant à savoir si les Allemands se moqueront de nous, cela a peu d'importance: faisons d'abord ce que devons et advienne que pourra.

La publication de ces mises dans la Feuille des avis officiels est grave, surtout en ce qu'elle dit

clairement que beaucoup de communes ne voient là rien que de très simple et de très naturel, et que le mal est encore dans les mœurs. Le devoir de chacun est donc tout tracé, il faut que la presse flétrisse ces marchés inhumains, que les gens de cœur interviennent, que les pasteurs rappellent dans leurs sermons les préceptes divins et les divines paraboles de Jésus, que le Conseil d'Etat ordonne une enquête chaque fois qu'une mise sera signalée.

Il n'y a que les sots qui se moqueront de nous.

Les campagnes sont économes; c'est une de leurs qualités; elle fait contre-poids dans l'Etat, à la prodigalité des villes. Mais il y a de bonne et de mauvaise économie; celle qui abandonne l'éducation de l'enfant pauvre est la pire de toutes; c'est elle qui crée les générations d'indigents et de prébendaires. On peut établir à priori que l'orphelin, abandonné, misé, mal nourri, mal vêtu, rebuté, soumis aux mauvais traitements de miseurs pauvres ou avares, et le plus souvent sans cœur et sans instruction, que cet orphelin — à moins de circonstances exceptionnelles et d'une grande force de volonté native sera, devenu homme, mauvais citoven et surtout mauvais père. Dans tous les cas, il lui restera au cœur la haine ou le mépris. L'éducation de l'enfance et de l'adolescence est la plus importante; quand le père ou la mère ne peuvent y pourvoir, l'intérêt de la commune est d'y veiller et la morale l'ordonne.

Avec les enfants, on mise encore les infirmes et les vieillards. Sommes-nous chrétiens? Il est permis de se le demander.

J. D.

-00000

Elément fondamental de la bonne cuisine.

Sous ce titre, nous lisons dans un journal français:

Il n'y a pas de bonne cuisine sans bon bouillon. La cuisine française, la première de toutes les cuisines, doit sa supériorité à l'excellence du bouillon français.

Beaucoup de ménagéres se laissent imposer par les bouchers des non-valeurs nommées par eux réjouissances, probablement parce que cette vente réjouit ces messieurs. Eh bien! ces os, qui constituent la réjouissance, ne valent absolument rien... sinon pour fabriquer de la colle! Lisez plutôt ce

que disent les savants: Les os ne sont d'aucune utilité dans l'alimentation (1). Lorsqu'on met un os dans le pot au feu, une partie de la gélatine contenue dans les pores de ces os finit par se dissoudre, et les vides qu'elle y laisse se garnissent des sucs de la viande tenus en suspension dans le bouillon; aussi, après une ébullition de cinq à six heures, l'os devient-il excellent à sucer, car il a absorbé les meilleurs éléments du potage.

Le jarret de bœuf, en si grande faveur chez les gargotiers pour la confection du bouillon, doit également en être exclu; le bouillon épais qu'on en obtient est tout simplement de la colle.

Le bon bouillon est clair et limpide.

C'est encore une erreur de croire que les volailles ajoutent, à moins qu'elles ne soient très vieilles ou très grasses, quelque chose aux principes nutritifs du bouillon. Le pigeon, lorsqu'il est vieux, la perdrix rôtie d'avance, le corbeau, en novembre et décembre, ajoutent beaucoup à la sapidité et à l'arôme du bouillon.

(1) A Lausanne on le nomme charge. C'est une charge, en effet.

Un vieux juif, marchand de chevaux, nous racontait ainsi le rêve qu'il avait fait la nuit précédente:

- « Je rêvais que j'avais été transporté dans une grotte immense, mystérieuse, et faiblement éclairée par quelques lampes placées sur un bloc de granit, recouvert de mousse. Je restai là pendant quelques minutes au milieu du plus morne silence. Tout à coup, la figure d'un de nos vénérables rabbins, mort depuis dix ans, m'apparut dans le fond de la grotte.
- » Vêtu de blanc, et levant un doigt vers le ciel, il s'avance à pas lents et me dit d'une voix solennelle: « Salomon, tu vois les cinq lampes qui brûlent devant toi; eh bien, elles représentent les membres de ta famille, toi, ta femme Judith et tes trois enfants. Ces lampes sont destinées à mesurer la durée de vos jours. Au fur et à mesure qu'elles manqueront d'huile et qu'elles s'éteindront, s'éteindront aussi vos vies. »
 - » Il dit et disparut.
- » Je me mis à résléchir et quand le rabbin sut loin j'examinai plus attentivement les lampes: celles de mes enfants avaient beaucoup d'huile et celle de ma semme était encore à moitié pleine; mais la mienne...
 - Et la vôtre?...
- La mienne, reprit le marchand de chevaux avec un fort accent alsacien, la mienne n'en n'avait pli qu'un petite goutte!... Alors je me dis: Salomon, le moment il est venu de transvaser. Je bris la lampe de mon femme et je la versai à peu bré toute dans la mienne, en disant: Judith, tu m'as assez fait enracher dans ce monde, et finalement chacun son compte!

2000

Lo syndico et lè brabants.

L'âi a dâi iadzo qu'on est mau colloquâ, mau fotu; on n'a rein d'acquoet, rein d'appétit; on est grindzo; on remâosse les dzeins et on est ein colére contrè tot lo mondo; on sâ onna potta à férè verî lo lacé et on voudrâi tot brezi, tot épéclliâ; ensin quiet: on a la molla, mâ onna crouïe molla. Cein arrevè âi z'hommo, lo pllie soveint, quand l'ont trâo quartettâ la né dèvant, et que s'ein repeintont, et assebin quand l'ont étâ eimbétâ pè cauquon et que n'ont pas pu sè bin dégonclliâ ein bailleint n'a dédzallâïe. Quand lè fennès sont dein cé état, n'est pas adé po avâi trinquottâ, mâ l'est quand ia oquiè que ne va pas dein la carcasse.

Noutra syndiqua étâi dinsè dèvant dè mouri: le gongounâvè adé, et n'étâi bin nion-cein; le trainâvè, quiet! et le dut sè mettrè âo lhi. Lo syndico sè dècidà à la fin d'allâ consurtâ l'apotiquière, qu'ein savâi atant qué lo mâidzo et que n'étâi pas se tchai. L'âi portà onna botollhe... vo sédè... pas dâo thoraxe, mâ po la fèrè vouâitî, po savâi la maladi. L'apotiquière, qu'étâi on fin greliet, ve dè suite cein que faillài et preparâ finnameint on cornet, kâ lè z'autro iadzo on avâi pas fauta dè tant dè clliâo petitès topettès que l'est la mâitî dâo teimps rein què dè la tsaravoutèri, et on étâi pas asse délicat què ora. Don l'apotiquière baillà cé cornet et dit âo syndico:

— Ai-vo dâi louis d'oo tsi vo?

— Aloo! que ramâossa l'autro, quasi ein colère de cein qu'on lâi ausse demanda se l'avai dâi louis, li qu'avai onna courtena que l'ai boutsîve lo dzo ao pâilo d'amont.

— Eh bin! vo faut vouâitî dâi z'ébalancès (allâ pî à la bouteque se n'ein a min tsi vo) et vo foudrà pèsâ on petit blliosset dè cllia pussa que vo baillo, mâ justo la pèsantiâo dâo louis, et rein dèpllie; tsouï bin, kâ n'est pas dâi risès; poui vo cein mettè dein on verro d'édhie, vo remouâ bin adrâi et vo fédè bâirè voutra fenna.

L'est bon. Lo syndico pâyè cein que dâi et revint à l'hotô. L'âovrè lo bureau po preindrè on louis, mâ tsancre lo ion que trovâ. Y'avâi prâo ardzeint, mâ tot ein brabants et en mounia. L'eut bio vouedî su la trabllia la borsa et la cheintere et tot cein triyî, pas fotu dè trovâ on dzaunet.

Adon sédè-vo que fe?

Ye sè dese: « Quatro brabants font justo on louis (justameint cein étâi marquâ su lo derrâi folliet dè s'n'armana); on louis âo bin quatro brabants, c'est tot lo mémo diabllio ». Et lo tatipotse pre quatro dè clliâo grossès pîces po férè lo remîdo, que baillà à sa fenna. Dè bio savâi que cein verà mau, et ne faut pas étrè ébahî s'on part dè dzo aprés, lè pareints furont coumandâ po accompagni âo cimetîro la pourra dzein, que ne poue pas résistâ à la vertu dâi brabants.

Un brave cultivateur de Bullet s'en revenait de la foire d'Yverdon conduisant, au moyen d'une corde, un vigoureux porc dont il venait de faire l'acquisition.